

→ **Message**

545251409488 545

**SARL ES GOURMET
LES CARRIERES
46090 MAXOU**

→ **Contacts**

-  **Gérer votre compte sur internet**
www.saurclient.fr
-  **Service Clients**
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
-  **Dépannage 24h/24**
05 81 91 35 07
-  **TSA 10019**
46800 MONTCUQ CEDEX
-  **Accueil**
1 chemin de l'Oustalet 46800 MONTCUQ
Du lundi au vendredi de 9h à 12h, de 14h à 17h

Votre facture du 30 janvier 2025

Cette facture annule et remplace la facture n°: **545251404779** émise le **16 janvier 2025**.

Vous nous avez adressé votre relevé de compteur le 30 janvier 2025.

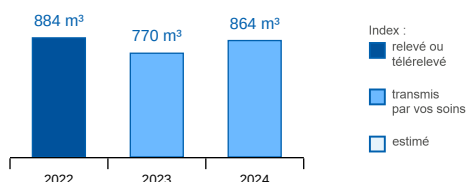
Votre consommation de : **864 m³**

Montant prélevé le 03 mars 2025 : 357,90 €

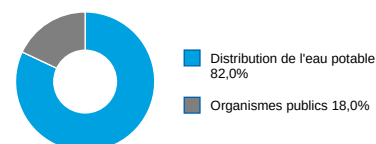
	€TTC
Distribution de l'eau potable SMAEP DE FRANCOULES	1 622,40
Organismes publics	355,50
Total facture	1 977,90
Règlements antérieurs	-1 620,00
Montant à prélever	357,90

détail au verso

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé à partir du 03 mars 2025 sur votre compte numéro XXXXX186636.

Vos informations de prélèvement SEPA :

Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506

Référence unique de mandat (RUM) : S-3-0050900930-019240070-01

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information		
LES CARRIERES MAXOU	864 m³	104935	015 mm	05/01/2024 6649	30/01/2025 7513	Relevé par client		
Votre facture en détail		Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable						1 537,83		1 622,40
Abonnement						130,81		138,00
Part Syndicale		2e semestre 2024				39,12	5,50	
		1er semestre 2025				39,12	5,50	
Part SAUR		2e semestre 2024				25,58	5,50	
		1er semestre 2025				26,99	5,50	
Consommation						1 407,02		1 484,40
Part Syndicale		Année 2024		864	0,6453	557,54	5,50	
Part SAUR		Année 2024		864	0,9832	849,48	5,50	
► Organismes publics						336,96		355,50
Consommation						336,96		355,50
Consommation eau potable (agence de l'eau)				864	0,3200	276,48	5,50	
Performance des réseaux d'eau potable (agence de l'eau)				864	0,0700	60,48	5,50	
Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 2,13 € / m3 soit 0,00213 € / litre		HT exonéré de TVA : 0,00 €		TVA 5,50 % : 103,11 €		Total facture TTC : 1 977,90 €		
		HT soumis à TVA : 1 874,79 €		TVA sur les débits : 103,11 €				

➔ Mieux comprendre la répartition de votre facture

Part Intercommunale/Communale

Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR

Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics

Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

➔ Message

Gérez directement
votre compte en ligne sur
www.saurclient.fr

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984-NAF 3600
Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits par email, à l'adresse dpo@saur.com ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles (www.saurclient.fr – Rubrique Données Personnelles).
Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Moyens de règlement

Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement

✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Datez et signez votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.
Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées :
Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.